

Roger ANATON
(9 ans en 1943)

Je suis né à Marseille le 20 août 1934. Mon père est venu de Turquie dans les années 1918-1920 ainsi que ma mère. Ils se sont connus et mariés à Marseille en 1923. Ils viennent, l'un de Brousse et ma mère d'Istanbul. La famille paternelle fabriquait à Brousse du vin casher.

On habitait 37, rue Vacon où je suis né et où j'ai vécu jusqu'à mon mariage.

Ma famille était religieuse. Mon père avait sa carte du Consistoire depuis 1923. Nous avons fréquenté le Talmud-Torah. Mon père travaillait au *Petit Provençal*. Il était très dynamique et s'intéressait aux conditions de vie de la population juive à qui il rendait service quand il le pouvait.

Notre famille entretenait de bonnes relations avec les non juifs. Nous étions de bons citoyens français. Mon père a été appelé à l'armée en 1939 et il y est resté jusqu'à la débâcle, en 1940. Il est parti en laissant trois enfants et une femme enceinte. Je fréquentais l'école de la rue de la Paix, comme tous les petits juifs et autres enfants de l'Opéra. À la Libération, j'y suis retourné et j'ai retrouvé la plupart de mes amis. Les enfants n'avaient pas été déportés au contraire des parents.

Quand les Allemands sont arrivés en novembre 1942, par la porte d'Aix, mon père et moi allions chez ma tante, sa sœur Rachel Adout. On allait prendre le bus n° 70 qui part du cours Belsunce lorsque les motards sont entrés dans Marseille.

En décembre 1942, j'étais avec mon père, rue du Beloie dans le 6^e pour faire tamponner la carte d'identité. C'était un commissariat proche de la synagogue de la rue Breteuil. Ma mère avait poussé mon père à accomplir cette formalité, pour qu'il soit en règle avec l'administration. Les juifs étaient réguliers et avaient foi en la République française. La carte de ma mère a été tamponnée aussi. À ce moment-là, elle était à l'hôpital.

Le frère de maman, l'oncle Jacques Mizrahi et mon oncle paternel Chaoul Adout habitaient le quartier Saint-Lazare. L'oncle Chaoul résidait au 114, avenue Camille Pelletan. Il était épicier en gros et possédait une des plus grosses épiceries de Marseille et dirigeait de très nombreux employés. Il avait fait de brillantes études en Bulgarie. En 1939, il avait trois voitures, ce qui nous laissait admiratifs. Dans la journée du 23 janvier 1943, le commissaire du quartier l'avait informé qu'il y aurait des arrestations. Mais il lui avait dit de ne pas s'inquiéter parce que cela ne concernerait que les « suspects et les sans travail ».

Dans la nuit de la grande rafle de l'Opéra (22-23 janvier 1943) les GMR montèrent chez lui et lui demandèrent ses papiers. Ne les ayant pas sur lui, il descendit au n° 116, dans son magasin pour les récupérer. Dans l'arrière-boutique vivait son père « Mordou ». Les deux ont été arrêtés et ne sont jamais revenus. Chez l'oncle Chaoul se trouvaient aussi ce soir-là sa femme, ses deux filles et moi, car ma mère était malade. Elle mourra le 10 mars 1943.

Mon père travaillait au *Petit Provençal* de nuit. Il n'a jamais été dénoncé. Le soir de la rafle, il n'y avait donc personne à la maison. Son travail l'a sauvé.

Mon frère et ma sœur étaient chez ma tante maternelle à l'Opéra, dans la famille Mizrahi. Les GMR sont montés et ont rafilé l'oncle Jacques et son fils aîné, Élie, âgé de 19 ans. Ils ont laissé ma tante Claire, ses quatre autres enfants, mon frère et ma sœur.

Marcel Bouaniche qui habitait au 3, rue Saint-Saens a été déporté avec mon cousin et mon oncle. Entre Marseille et Miramas, il dit à Élie : « Viens, on saute, on va se sauver ». Mon cousin n'a pas voulu à cause de son père. Tous les deux ne sont jamais revenus et Marcel qui a sauté a aujourd'hui environ 85 ans.

Ma tante Claire a souffert toute sa vie de cet événement.

Après cette rafle, mon frère Sylvain et ma sœur Colombe sont partis se cacher en Haute-Loire avec ma tante et ses filles. Par l'intermédiaire de son journal, mon père m'a envoyé comme réfugié en Ardèche, à Annonay dans la famille Guyon, un couple de paysans qui entretenaient le jardin du château de M. Seguin. C'était en avril 1943, après le décès de ma mère. Mais M. Guyon a dû héberger de la famille venue de Nice. Il a donc fallu que je parte et je suis allé rejoindre mon frère et ma sœur en Haute-Loire, à Lavoûte-Chilhac, à 40 km du Puy où un cousin de Paris avait loué une maison. Et moi, j'étais caché chez la famille Chambon à environ 6 km. Mon frère qui avait 14 ans devait être hébergé dans le même village, dans une ferme, chez M. Proméra, fervent pétainiste (admirateur du Pétain de 1914). Mais il a refusé d'y aller. Il préférerait travailler avec le cousin de Paris dans une ébénisterie. Quand mon père s'est rendu chez le fermier pour lui expliquer le

refus de Sylvain, celui-ci lui a dit qu'il comptait écrire au Maréchal Pétain pour l'informer que le petit réfugié qui était juif ne s'était pas présenté. Mon père lui a montré sa carte de presse en s'exclamant : « Vous croyez que le père d'un petit juif peut avoir ces papiers ? » M. Proméra n'a jamais écrit au Maréchal.

En fait, c'était tous des braves gens. Par la suite, la famille Chambon n'ayant pas d'enfants a voulu m'adopter. Ils ont eu un bébé dix ans après.

Après la guerre nous sommes retournés les voir, mais ils avaient déménagé. C'est grâce à toutes ces personnes que nous avons été sauvés.